Stimuler l'entreprenariat en Méditerranée : une initiative de l'UpM soutient les projets innovants

Le Fonds d'amorçage, de réalisation et d'orientation (FARO), un dispositif de subvention de l'Union pour la Méditerranée pour favoriser les partenariats entre entrepreneurs innovants des pays de la Méditerranée, a sélectionné 15 projets à la fin de 2010, dont 8 sont aujourd'hui lancés et 7 sont en cours d'instruction. Le fonds ambitionne de financer 25 nouveaux projets cette année.

Le FARO, créé à l'initiative de l'« Union pour la Méditerranée », a pour objectif de soutenir 40 entrepreneurs dans l'amorçage de projets innovants qui associent des entrepreneurs français et des partenaires du sud de la Méditerranée (Algérie, Autorité palestinienne, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie, Tunisie et Turquie). Chaque projet soutenu est doté d'une subvention d'un montant maximum de 20 000 euros, qui finance jusqu'à 50 % du montant total des frais engagés pour le projet.

Souhaitant donner un coup de pouce aux entrepreneurs qui souhaitent se propulser sur la scène internationale, le FARO est ouvert à tous les domaines. Parmi les 8 projets déjà lancés :

- Prestige Solaire**,** qui développe un système de suiveur solaire pour les panneaux photovoltaïques au Maghreb ;
- Advansolar, qui crée une station de recharge solaire pour les appareils électroniques en milieu urbain au Maroc et en Tunisie ;
- Lenara, qui développe un procédé de valorisation de la peau de figue de barbarie tunisienne pour l'alimentation animale avec le Maroc ;
- Access Food Technologies**,** qui mêle BTP et agro-alimentaire avec son projet de création d'une unité de restauration collective autonome en énergie avec des partenaires marocains et tunisiens ;
- Parrainer la Croissance, qui va créer un centre d'appels sur la zone économique de Bethléem qui accueillera des opérateurs israéliens et palestiniens sur les mêmes plateaux ;
- Synexie**,** qui développe un logiciel de géolocalisation pour smartphone à destination des touristes au Maroc et dans les autres pays du Maghreb.

Les projets éligibles doivent être innovants, contribuer au développement économique, social et/ou environnemental d'un pays de la rive sud de la Méditerranée et impliquer des intervenants de trois pays différents (dont au moins un de la rive sud de la Méditerranée).

http://www.enpi-info.eu/medportal/news/project/27679/Stimuler-l%E2%80%99entreprenariat-en-M%C3%A9diterran%C3%A9e-:-une-initiative-de-l%E2%80%99UpM-soutient-les-projets-innovants